

# Commission Locale de l'Eau SAGE Loire en Rhône-Alpes

---

RAPPORT D'ACTIVITES 2012

---

## Elaboration du SAGE Loire en Rhône-Alpes- Année 2012 :

### *RAPPORT D'ACTIVITES 2012*

1	Approbation du projet de SAGE: .....	3
1.1	Bureau du 27 janvier 2012 : .....	3
1.2	CLE du 10 avril 2012 : .....	3
1.3	Présentations du projet de SAGE .....	3
1.4	CLE du 19 juin 2012 .....	4
1.5	Consultation sur le projet de SAGE .....	4
1.6	Bureau du 26 octobre 2012 et 7 décembre 2012: .....	4
2	Structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE .....	4
3	Avis de la CLE .....	5
4	SDAGE .....	5
5	Inventaire des zones humides .....	5
6	Communication .....	6

## 1 Approbation du projet de SAGE:

---

La CLE du 14 décembre 2011 avait permis de valider certaines dispositions faisant débat. Une version 1 du SAGE a alors été établie.

### **1.1 Bureau du 27 janvier 2012 :**

Le bureau de la CLE s'est réuni le 17 janvier 2012 afin de faire un retour de la réunion de CLE du 14/12/11, de valider la cartographie de l'espace de mobilité, ainsi que les objectifs en matière de taux d'étagement.

### **1.2 CLE du 10 avril 2012 :**

La version 1 du SAGE a été présentée en Commission Locale de l'Eau le 10 avril 2012.

La version 1 du SAGE Loire en Rhône-Alpes est composée:

- d'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable présentant 6 enjeux, déclinés en objectifs et en 91 dispositions :
    - des orientations de gestion
    - des actions mises en œuvre par divers maîtres d'ouvrages
    - des objectifs d'amélioration de la connaissance
    - des actions d'information, de sensibilisation
    - des dispositions destinées à assurer la compatibilité de certains actes et documents avec le SAGE
  - d'un Règlement comprenant 5 règles
  - d'un Atlas cartographique
- et est accompagné:
- d'une Évaluation environnementale

Le coût de la mise en œuvre des actions directement induites par le SAGE est estimé à 13 millions d'euros sur 5 ans.

L'ensemble de ces documents a été transmis aux structures membres de la CLE afin qu'elles puissent en prendre connaissance avant son approbation.

### **1.3 Présentations du projet de SAGE**

La version 1 du SAGE a été présentée par Monsieur CHARTIER, président de la CLE et/ou Murielle ARCOS, chargée de mission au sein de certaines structures (entre avril et juin) :

- Conseil général de la Loire,
- Commission Conseil régional,
- Comité inter-sage,
- CCIs/ALSAPE/EDF,
- Chambres d'agriculture et SMIF,
- Réunions des gestionnaires des milieux aquatiques,
- SCOT,
- Agglomérations,
- Collectif Loire Amont Vivante (avec FRAPNA, FDP).

## **1.4 CLE du 19 juin 2012**

La réunion de la CLE du 19 juin 2012 a permis à plusieurs membres de se positionner sur le projet de SAGE (version 1 avec quelques ajustements rédactionnels préalablement envoyé).

Le projet de SAGE a été soumis au vote des membres de la CLE, présents ou représentés. Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Les résultats du vote sont les suivants :

- 54 voix pour le projet de SAGE,
- 11 voix contre le projet de SAGE,
- 4 abstentions.

Le projet de SAGE Loire en Rhône Alpes a été validé, à la majorité, par la CLE.

## **1.5 Consultation sur le projet de SAGE**

Au titre de l'article L212.6 du code de l'Environnement, la phase de consultation a démarré mi août 2012.

Dans ce cadre, le projet de SAGE est soumis pour avis (dans un délai de 4 mois) aux :

- Communes (290 communes),
- Conseils généraux (4)
- Conseils régionaux (2)
- EPTB (1)
- COGEPOMI (1)
- PNR (2)
- Groupements intercommunaux en charge du domaine de l'eau et des milieux aquatiques (AEP, Assainissement collectif et non collectif, rivières).

Le projet est soumis pour avis (délai de 3 mois) à la préfète de la Loire.

Le 4 octobre 2010, le comité de bassin Loire Bretagne a donné un avis favorable au projet de SAGE Loire en Rhône Alpes, sous réserve de :

- joindre à la disposition 1.2.1 concernant le taux d'étagement, un tableau listant les ouvrages et le type d'aménagement,
- développer les informations concernant la cellule d'animation,
- s'inscrire, pour le phosphore, dans l'esprit du principe de la fertilisation équilibrée du SDAGE c'est à dire afficher le principe de l'équilibre de la fertilisation, sans fixer de valeur seuil.

## **1.6 Bureau du 26 octobre 2012 et 7 décembre 2012:**

Le bureau a suivi l'état d'avancement de la phase de consultation et a préparé la présentation des remarques à la CLE (25 janvier 2013).

## ***2 Structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE***

---

La Loi Grenelle 2 a renforcé le rôle des Établissement Public Territorial de Bassin. Ainsi, selon l'Article L213-12 du Code de l'Environnement, dans le cas où la structure porteuse n'englobe pas la totalité du périmètre du SAGE, la mise en œuvre de ce dernier doit être faite par Établissement Public Territorial de Bassin Cette règle s'applique au SAGE Loire en Rhône Alpes qui doit donc être porté par l'EPL.

Le Bureau de la CLE et la CLE ont émis le souhait de maintenir une gouvernance locale (CLE du 10 avril).

Des discussions ont été engagées entre le conseil général de la Loire et l'établissement public Loire, sans aboutir en 2012 à un accord..

### 3 Avis de la CLE

---

La CLE ayant arrêté un projet collectif de gestion des eaux, à travers la validation du projet de SAGE, il a été possible de formuler des avis sur cette base.

Le bureau de la CLE réuni le 26 octobre 2012 a travaillé aux modalités permettant de formuler des avis (délégation au bureau, modalités d'analyse technique, modalités des votes, etc).

Deux avis favorables ont ainsi été formulés, lors du bureau du 7 décembre, concernant le projet d'arrêté préfectoral définissant la zone de protection de l'aire d'alimentation des captages de Balbigny (Chassagny) et le projet d'arrêté préfectoral de définition de programme d'actions sur l'aire d'alimentation de captage de la Gimond.

### 4 SDAGE

---

Dans le cadre de l'actualisation du SDAGE, les pressions (hydrologiques, morphologiques, qualitatives) sur les masses d'eau ont été évaluées, ce qui a fait l'objet d'une consultation.

Le territoire du SAGE Loire en Rhône Alpes présente plusieurs bassins versants n'ayant pas de structures de gestion : axe Loire, Aix, petits affluents des plans d'eau de Grangent et Villerest.

Le Bureau de la CLE (26 octobre) a entériné le principe de réunir un groupe de travail (ONEMA, FDP42, DDT42, Conseil général de la Loire) pour émettre un avis sur ces secteurs.

Par courrier du 8 novembre 2012, l'agence de l'eau Loire Bretagne demandait à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Loire en Rhône Alpes une analyse critique des orientations et dispositions du SDAGE en vigueur, dans la perspective de sa révision.

L'élaboration du SAGE Loire en Rhône Alpes a nécessité de prendre en compte, compléter et ajuster certaines dispositions du SDAGE Loire Bretagne. L'analyse de ces dispositions ont alors permis au bureau (7 décembre) d'établir les remarques compilées dans un tableau envoyé à l'agence de l'eau Loire Bretagne.

### 5 Inventaire des zones humides

---

La réunion de CLE du 19 juin 2012 a permis le lancement de l'inventaire des zones humides. Le conseil général de la Loire a retenu le bureau d'étude CESAME pour l'inventaire des zones humides (disposition 1.1.1 du PAGD), conduit à l'échelle du SAGE et du département de la Loire. Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes est un appui technique dans le cadre d'une convention spécifique CG42/CREN.

L'étude d'inventaire des zones humides permettra de :

- Collecter et centraliser les inventaires déjà existants au sein d'une base de données unique (base GWERN)
- Inventorier et cartographier les zones humides non recensées jusqu'alors (ZH > 1ha)
- Caractériser ces zones humides au regard de leur fonctionnement hydrologique, leurs intérêts hydraulique, biologique, patrimonial...
- Cerner les secteurs à enjeux
- Définir des critères permettant de pré-identifier des Zones Humides d'Intérêt Écologique Particulier (ZHIEP) et des Zones Humides Stratégiques pour la Gestion de l'Eau (ZSGE)

L'étude devrait durer 2,5 ans.

## 6 Communication

Le site Internet du SAGE, <http://sage.loire.fr>, a régulièrement été mis à jour.

On peut, notamment, y trouver dans l'espace grand public la présentation du projet de SAGE validé.

L'ensemble des études complémentaires sont téléchargeables dans l'espace membre.

Accès Espace Membre :

Login : cle

Mot de passe : sagelra

Accueil - Sage - Conseil Général de la Loire - Microsoft Internet Explorer fourni par Conseil Général de la Loire

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente - - - - - Recherche Favoris - - - - -

Adresse [http://sage.loire.fr/display.jsp?id=L\\_4149](http://sage.loire.fr/display.jsp?id=L_4149) OK Liens

Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

Recherche rapide OK Recherche avancée

Commission Locale de l'Eau LOIRE EN RHÔNE-ALPES SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Qu'est-ce qu'un SAGE ?  
Rôle  
Démarche  
Contexte juridique

SAGE Loire en RA  
Situation géographique  
Acteurs du SAGE  
Partenaires  
Etat d'avancement  
Comptes-rendus CLE  
Liens utiles

Sujets abordés  
Présentation des enjeux  
Documents à consulter

Espace membres  
Membre SAGE connecté (x)

Actualités  
Agendas des réunions SAGE  
Comptes-rendus des réunions  
Travaux en cours  
Déconnexion

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire en Rhône Alpes  
pour satisfaire les besoins en eau de tous sans porter d'atteinte irréversible à l'environnement.

L'eau est un bien précieux qu'il faut préserver et gérer de manière raisonnée et raisonnable ; l'eau est l'affaire de tous : citoyens, industriels, pêcheurs, agriculteurs, collectivités, Etat...  
C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans une démarche participative visant à mieux préserver, partager et valoriser cette ressource : c'est l'objectif du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire en Rhône Alpes dont l'élaboration a débuté en 2006.

Ce site vous permettra de mieux connaître cette procédure, de suivre son état d'avancement, de consulter les différents documents réalisés dans ce cadre mais aussi d'être informé des démarches entreprises en faveur de la ressource en eau sur le bassin versant.

Nouveautés  
SDAGE Loire Bretagne  
Consulter le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Bretagne  
Etat des lieux et diagnostic du SAGE  
Découvrez l'état des lieux et le diagnostic dans les "documents à consulter"

<http://sage.loire.fr/index.jsp>

Démarrer Boîte de réception - Mi... [Fwd]: Tr: SAGE Est lyo... 2008.doc - Microsoft... SAGE-a15-fiche expert... Accueil - Sage - Con... 17:22